

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

HAS  
Haute Autorité de santé

**Décision n° 2018.0164/DC/SEESP du 3 octobre 2018 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination des vice-présidents de la commission d'évaluation économique et de santé publique**

NOR : HASX1830668S

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 3 octobre 2018,  
Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 161-37, L. 161-41 et R. 161-71-1 ;

Vu le décret n° 2018-444 du 4 juin 2018 relatif à certaines commissions spécialisées de la Haute Autorité de santé ;

Vu la décision n° 2018.0114/DC/SEESP du 18 juillet 2018 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination des membres de la commission d'évaluation économique et de santé publique,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Catherine LE GALES-CAMUS et M. Jean-Claude K. DUPONT sont nommés vice-présidents de la commission d'évaluation économique et de santé publique.

#### Article 2

La directrice générale de la Haute Autorité de santé est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité et au *Bulletin officiel* de la Haute Autorité de santé.

Fait le 3 octobre 2018.

Pour le collège :  
*La présidente de la Haute Autorité de santé,*  
PR DOMINIQUE LE GULUDEC